

## SOMMAIRE

Toutes espèces  
Abricotier-Prunier  
Amandier  
Pêcher  
Prévision météo  
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B  
Rédacteur : Isabelle  
MILLELIRI

Structures partenaires : CA  
2B, CANICO, FREDON,  
exploitants observateurs

Directeur de publication :  
Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
Crédit photo : CA2B,

Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Office National  
de l'Eau et des Milieux  
Aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ÉCOPHYTO.

## A retenir

### Pêcher

**Cloque** : période à risque débutée ; suivre l'évolution des bourgeons à bois

### Abricotier, Pêcher, Prunier

**Enroulement chlorotique de l'Abricotier** : Surveiller les débourrements foliaires très précoces et éliminer les arbres contaminés

## TOUTES ESPECES

### Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA)

**Observation** : apparition des symptômes de feuillaison précoce sur pruniers, abricotiers et plus rarement pêcheurs. Les différents secteurs de production sont concernés en ce début de saison.

**Evaluation du risque** : le risque est élevé dans les vergers ayant des arbres présentant les symptômes.

**La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral** en date du 5 octobre 2017 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giuliano, Tallone, Canale di Verde, Linguizzetta, Ghisonaccia, Lugo di Nazza, Aghione. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

**Gestion du risque** : Afin de limiter les risques, il est nécessaire de planter du matériel végétal certifié.

La surveillance des vergers en hiver est primordiale pour déceler les arbres contaminés. La lutte contre l'ECA nécessite une **éradication obligatoire et collective**. Les arbres doivent être arrachés avant la présence de psylle (mi-février) pour limiter les sources de propagation dans le verger.

*En cas de suspicion, la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.*



Expression des symptômes ECA sur pruniers

### • Bactériose

**Biologie** : Ces bactéries pathogènes pénètrent le végétal lors de blessures naturelles (ouverture des écaïles, plaies pétiolaires) ou accidentelles (plaies de taille, lésions suite à des dégâts de grêle). Des écoulements de gomme peuvent être observés au niveau de ces plaies.

**Evaluation du risque** : La période à risque a débuté pour les variétés à débourrement précoce. Les conditions climatiques à venir (absence de précipitations mais forte hygrométrie) sont peu favorables. Le risque est donc faible à élevé selon l'historique du verger et la sensibilité variétale.

- **Monilioses sur fleurs et rameaux - *Monilia sp.***

**Biologie :** Le monilia est un champignon qui provoque un dessèchement des bouquets floraux sur lesquels se développent des coussinets grisâtres. L'inoculum est conservé dans le verger au niveau des rameaux infectés et des fruits momifiés sur les arbres.

**Observation :** observation de fruits momifiés

**Évaluation du risque :** la période à risque n'est pas atteinte.

**Gestion du risque :** éliminer les fruits momifiés lors de la taille, les sortir du verger et les brûler.



Présence de fruits momifiés sur vergers non taillés

## ABRICOTIER - PRUNIER

- **Stade phénologique**

Abricotier : Magic Cot stade A,

Prunier : Fortune stade B



Stade A sur abricotier (Magic Cot)



Stade B sur prunier

## PECHER

- **Stade phénologique**

Stade BBCH 51 à 53 pour la majorité des variétés ; stade BBCH 53 - pointe verte observée sur variétés à débourrement très précoce (Early Bomba, Boréal, Garacco).



Stade BBCH 53 - pointe verte

- **Cloque - *Taphrina deformans***

**Biologie :** Ce champignon provoque la déformation des feuilles voire des fruits. Le mycélium se conserve sous forme de spores dans l'écorce des arbres et des rameaux, les écailles des bourgeons ou à la surface du sol. La survie des spores est favorisée par des hivers doux et humides.

La période de grande sensibilité s'étend du tout début du stade pointe verte au stade 5-6 feuilles étalées.

Le transport des spores est donc favorisé par une forte hygrométrie avec de températures supérieures à 7°C ou par une pluviométrie supérieure à 10mm en 24h. La germination est stoppée au-dessus de 30°C.

La sensibilité varie selon les variétés, la précocité.

**Observation :** les variétés à débourrement précoce ont atteint le stade pointe verte ; on constate le glissement des écailles pour une majorité des variétés.

Aucun symptôme sur feuilles observé à ce jour.

**Évaluation du risque** : Le stade de sensibilité a débuté pour les variétés les plus précoces. Les températures douces en journée accélèrent le débourrement. Les conditions climatiques annoncées ces prochains jours ne sont pas favorables aux contaminations. Le risque est donc faible à moyen selon l'avancement végétatif.

- **Stade hivernant des ravageurs**

**Gestion du risque** : repérer les foyers de cochenilles (lécanines et pou de San José) lors des chantiers de taille

- **Monilioses sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

**Biologie** : Le monilia est un champignon qui provoque un dessèchement des bouquets floraux sur lesquels se développent des coussinets grisâtres. La contamination peut se propager ensuite au rameau qui meurt à son tour. La présence de fruits moniliés sur les arbres sont des sources de contamination.

**Observation** : la présence de fruits momifiés sur les arbres est une source de contamination.

**Évaluation du risque** : la période à risque n'est pas atteinte.

**Gestion du risque** : éliminer les fruits momifiés lors de la taille, les sortir du verger et les brûler.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jeudi 7 fév.	Vendredi 8 fév.	Samedi 9 fév.	Dimanche 10 fév.	Lundi 11 fév.	Mardi 12 fév.	Mercredi 13 fév.
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Ciel voilé ; alternance de passages nuageux et d'éclaircies	Temps nuageux	Retour des éclaircies ; vent d'Ouest modéré à fort en fin de journée dimanche		Temps variable		

Pour la période du samedi à mardi 12, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION** : liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

## ***Xylella fastidiosa***

***Xylella fastidiosa*** peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

**En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque.** La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera***. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de \*Xylella fastidiosa\*](#)

La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.